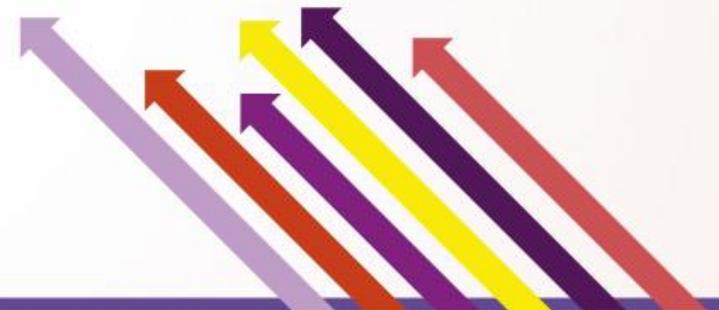


BORDEAUX – 28 MAI 2019

Empreinte carbone de la Nouvelle-Aquitaine

COPTEC – Comité Régional des Acteurs





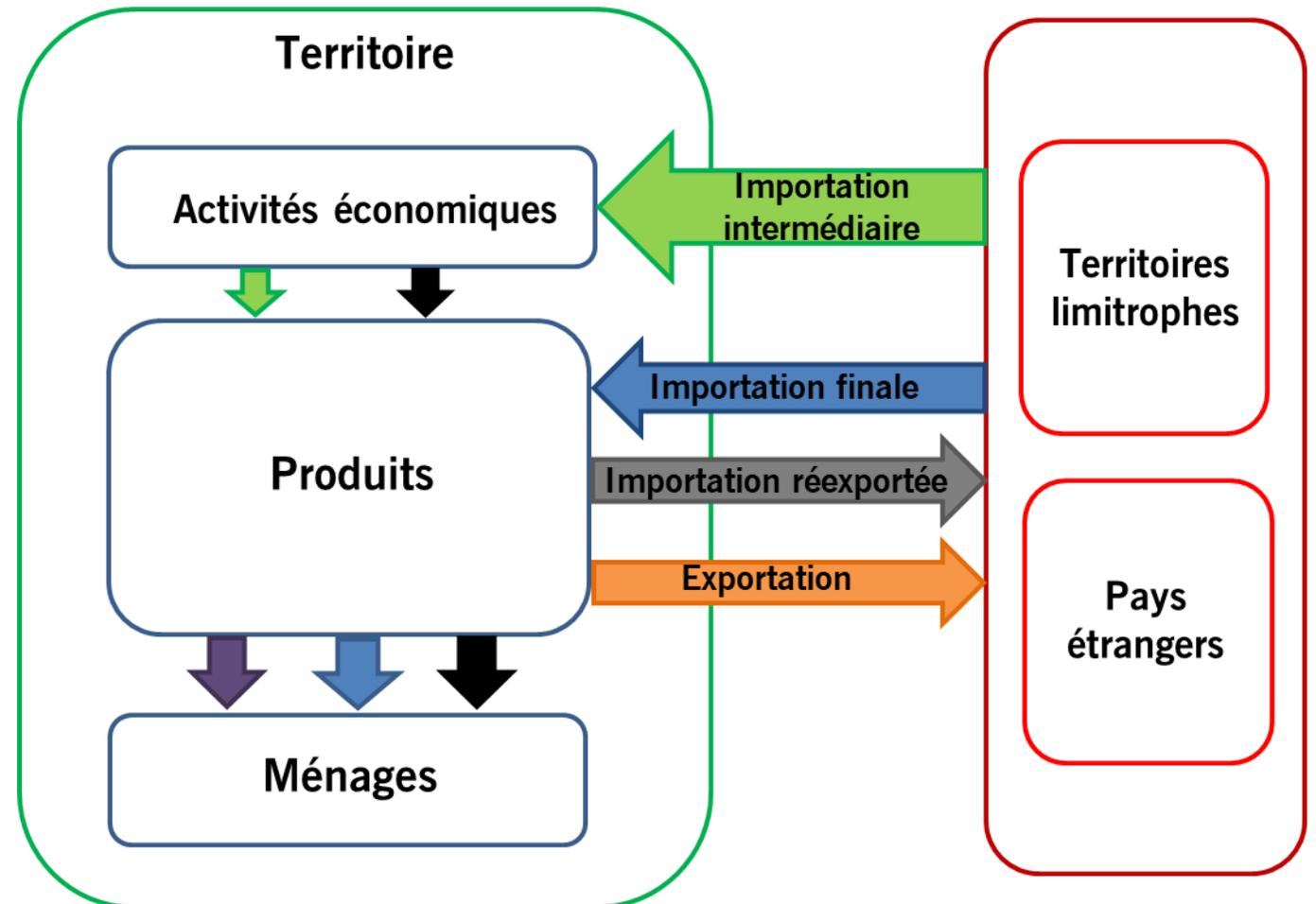
Définition

- **L'empreinte carbone représente la quantité de gaz à effet de serre (GES) induite par la demande finale intérieure d'un pays (consommation des ménages, administrations publiques, organismes à but non lucratifs, investissement), que ces biens ou services soient produits sur le territoire national ou importés.**



Méthode de calcul de l'empreinte carbone

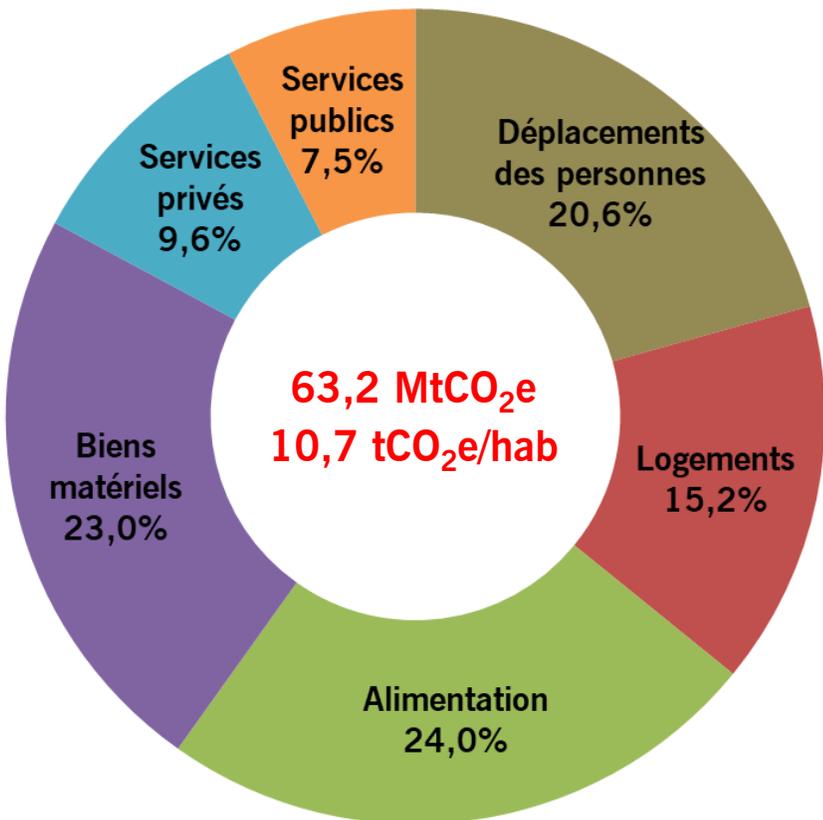
- L'empreinte carbone est calculée en suivant quatre étapes :
 - Calcul des émissions directes des ménages à l'échelon régional
 - Calcul des émissions issues de la consommation nationale de produits fabriqués en France
 - Calcul des émissions issues de la consommation nationale de produits importés
 - Régionalisation des émissions issues de la consommation nationale à partir du revenu disponible brut





Résultats en Nouvelle-Aquitaine : trois principaux postes d'égale importance

Alimentation, autres biens de consommation et déplacements des personnes en tête



ALIMENTATION

→ 24 % (14 850 ktCO₂e) des émissions.
→ Impact de la consommation de viande (30 % des émissions de ce poste).



CONSOMMATION DE BIENS

→ 23 % (14 550 ktCO₂e) des émissions.
→ Impact des biens d'équipements, notamment les produits électroniques (14 % des émissions de ce poste).



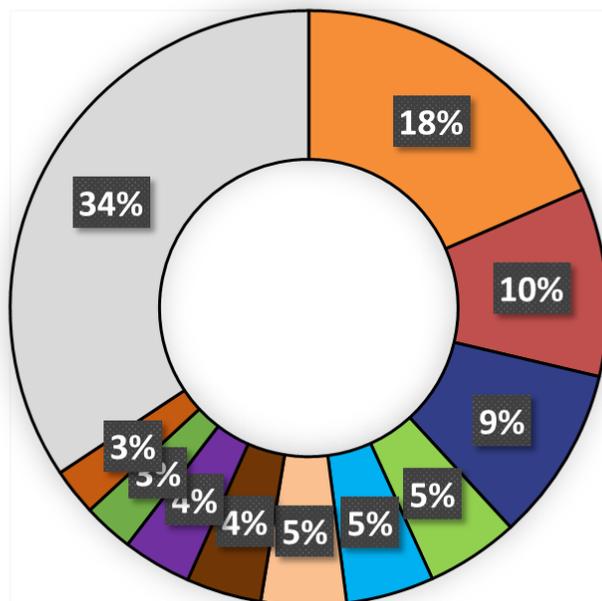
DÉPLACEMENTS DES PERSONNES

→ 21 % (13 043 ktCO₂e) des émissions.
→ Impact des déplacements de personnes en voiture (67 %) et de la fabrication des véhicules (19 %)



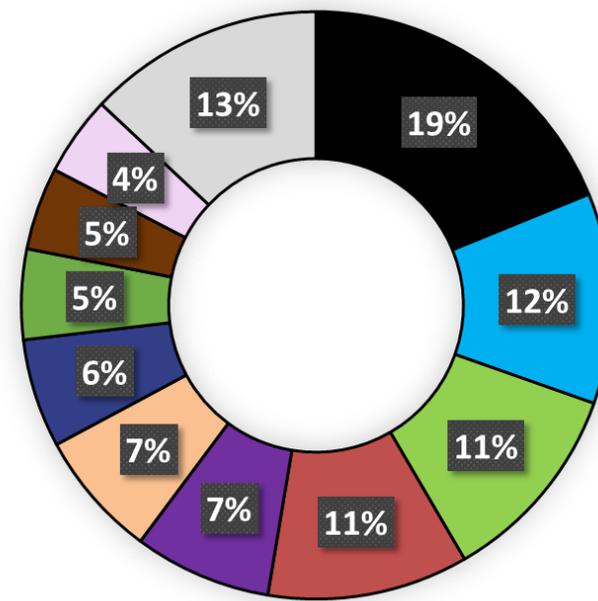
Répartitions des émissions sur les 10 premiers produits exportés/importés

66 % : poids des 10 premiers produits exportés dans les émissions liées aux exportations régionales



-  **Boissons**
-  **Produits de la construction aéronautique et spatiale**
-  **Produits alimentaires (hors viande)**
-  **Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique**
-  **Equipements pour automobiles**
-  **Matériel électrique**
-  **Papiers, cartons**
-  **Machines et équipements d'usage général**
-  **Bois, articles en bois**
-  **Viande et produits à base de viande**
-  **Produits pétroliers raffinés et coke**
-  **Articles d'habillement**
- Autres**

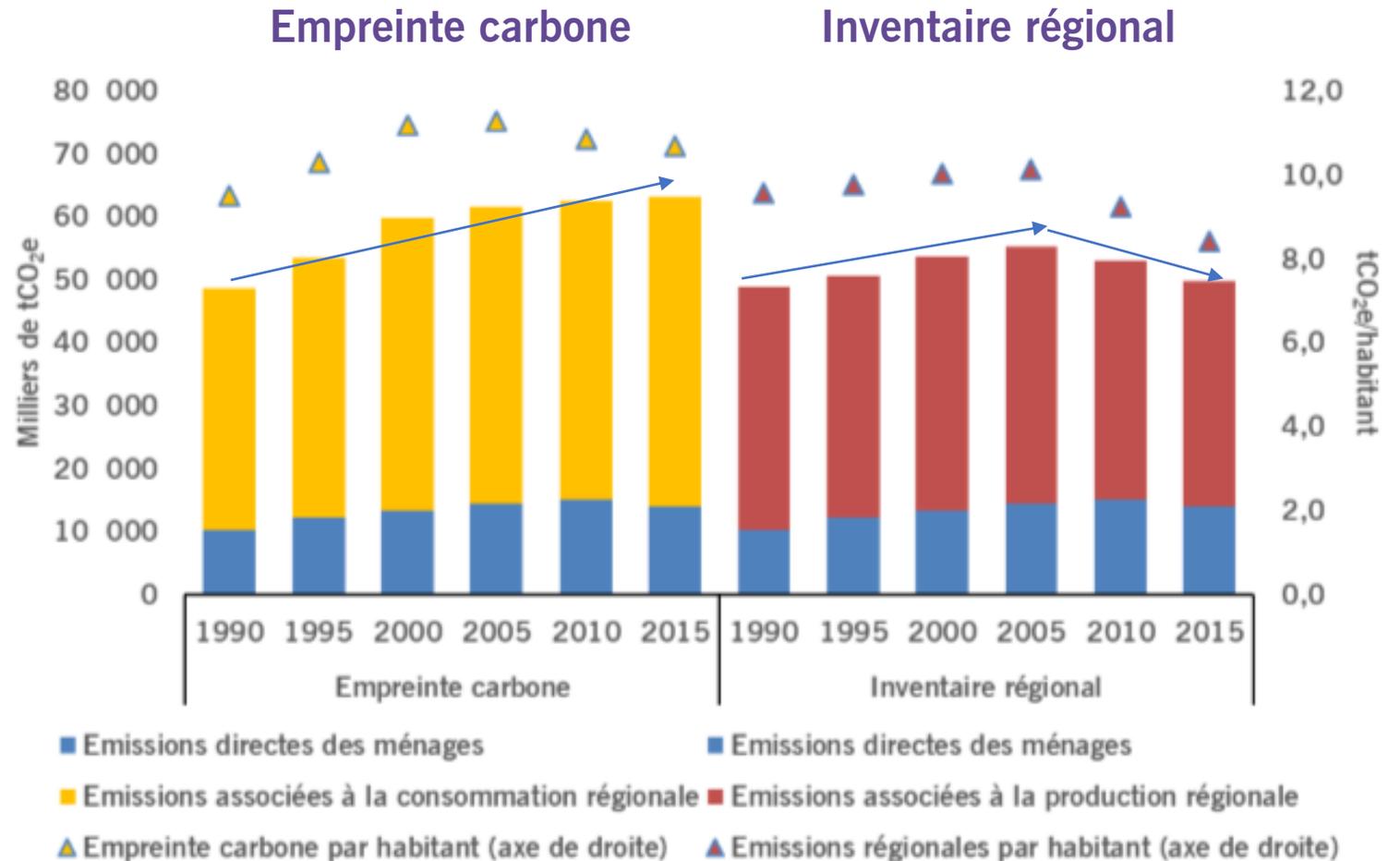
87 % : poids des 10 premiers produits importés dans les émissions liées aux importations régionales





Comparaison avec l'inventaire régional des émissions

- L'empreinte carbone régionale n'a cessé d'augmenter depuis 1990 (+28 % entre 1990 et 2015).
- Les émissions sur le territoire régional sont en baisse depuis 2005.
- L'écart entre le niveau de l'empreinte carbone et celui de l'inventaire régional est de 27 % en 2015 (58 % au niveau national).



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Amandine LOËB, Directrice de l'AREC loeb.a@arec-na.com

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com

[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)